

SÉMINAIRE ACADÉMIQUE

« Politiques éducatives, sanctions et principes de droit »

Mercredi 13 décembre 2017, de 13h30 à 17h30

Université de Paris Est Créteil, amphithéâtre A2 du campus André Boulle
(Faculté de droit)

83 - 85 Avenue du Général de Gaulle, 94000 CRÉTEIL

Métro : Créteil L'Echat (ligne 8)

Déroulé (13h30 – 17h30) :

- 13h30 : Discours d'ouverture de Madame la rectrice
- 13h50 : Les indicateurs vie scolaire dans l'académie : Quelles données, quels constats dans le 1^{er} et le 2nd degré ?
- 14h10 : Intervention de Marie-Cécile Laguette, IGAENR :

« Punitons et sanctions : dans quel cas, dans quel cadre ? »
- 15h10 : Intervention d'Eirick Prairat, professeur à l'Université de Lorraine :

« Ce que punir veut dire. »
- 16h20 : Intervention de Benjamin Moignard, maître de conférences en sociologie à l'UPEC :

« Sanctions et punitons en France et ailleurs : état des lieux et perspectives »